



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

Une publication du SER de Brasilia
Semaine du 27 07 2026

Les exportations brésiliennes touchées par un deuxième round de surtaxes américaines

Les Etats-Unis ont imposé une nouvelle surtaxe de 12,5% au Brésil, l'un des quelque 60 partenaires commerciaux visés. Cette surtaxe se cumule à celle de 25% déjà appliquée, portant les droits de douane totaux à 37,5 % sur certains produits. Selon le gouvernement, ces nouvelles mesures affecteront une part significative des exportations du pays vers le marché américain, tout en épargnant de nombreux secteurs stratégiques.

Le TCU relève une exécution inégale des priorités gouvernementales

En 2025, l'exécution des priorités gouvernementales est restée très inégale, selon le Tribunal des Comptes de l'Union (TCU). Les retards sont particulièrement marqués dans la santé et le Novo PAC, tandis que l'éducation de base et la lutte contre la déforestation affichent de meilleurs résultats.

Au Pará, la bioéconomie veut rendre la forêt debout plus rémunératrice que sa destruction

Dans l'Etat du Pará, la bioéconomie vise à rendre la forêt sur pied plus rentable que sa destruction en combinant agro-extractivisme, multiculture et systèmes agroforestiers. Encore largement informelle, elle représenterait déjà près de 5% du PIB de l'État. L'enjeu central est d'accroître la productivité, de valoriser les déchets, de développer la transformation locale, tout en préservant la biodiversité.

Graphique de la semaine : Evolution des dépenses des brésiliens à l'étranger

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-0,9%	+3,7%	174 970
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	+3,9%	+5,1%	128
Taux de change USD/BRL	-0,2%	-1,7%	5,09
Taux de change €/BRL	+0,9%	-1,7%	5,85

Note : Données du jeudi à 11h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

LE CHIFFRE A RETENIR :

5,4%

Le taux de
chômage au T2
2026, en recul de
0,7% par rapport
au T1 2026.

Source : IBGE

Actualités macro-économiques & financières

Les exportations brésiliennes touchées par un deuxième round de surtaxes américaines

Depuis le 24 juillet, les exportations brésiliennes vers les Etats-Unis sont soumises à une nouvelle surtaxe de 12,5%. Celle-ci frappe également une soixantaine d'autres pays, à des taux de 10% ou 12,5%, le Brésil relevant du taux le plus élevé. Fondée sur la section 301 du Trade Act de 1974, elle sanctionne l'insuffisances présumées de ces pays dans le contrôle des importations de biens issus du travail forcé.

Cette mesure remplace le tarif douanier global de 10% en vigueur depuis février et s'ajoute aux droits de douane de 25% appliqués exclusivement aux produits brésiliens depuis le 22 juillet (voir brèves du 16 juillet 2026). Certaines exportations brésiliennes sont ainsi taxées à hauteur de 37,5%.

Selon le MDIC, 23,1% des exportations brésiliennes vers les Etats-Unis seraient soumises aux nouvelles surtaxes. Dans le détail, 16,5% des exportations, soit 6,6 Md USD, sont soumises à un droit de douane cumulé de 37,5%, résultant de l'application simultanée des surtaxes de 12,5% et de 25%. De plus, 4,7% des

exportations (soit 1,9 Md USD) sont concernées uniquement par la surtaxe de 12,5%, tandis que 1,9% (soit 800 M USD) ne sont soumises qu'à celle de 25%. Par ailleurs, 24,2% des exportations (soit 9,8 Md USD) — principalement l'acier, la fonte et l'aluminium — demeurent soumises aux droits de douane sectoriels américains existants (article 232), appliqués à l'ensemble des pays. A l'inverse, 52,7% des exportations brésiliennes, représentant 21,3 Md USD, restent exemptées des nouvelles surtaxes spécifiques instaurées au titre de l'article 301 et continuent de n'être soumises qu'aux droits de douane américains ordinaires.

De son côté, la CNI estime que la nouvelle surtaxe de 12,5% portera à 37,5% le droit de douane appliqué à 3 985 produits brésiliens déjà soumis à une surtaxe de 25%, représentant 10,8 Md USD d'exportations. Seuls 75 produits (soit 1,6 Md USD) seront soumis uniquement au taux de 12,5%. Au total, ces mesures concerneront 4 060 produits, soit 12,4 Md USD d'exportations (29,4% des exportations brésiliennes vers les Etats-Unis). La CNI estime ainsi que 48,7% des exportations brésiliennes à destination du marché américain seront désormais soumises à des droits de douane supplémentaires¹.

Les biens d'équipement sont le secteur le plus exposé : déjà frappés par la surtaxe de 25%, ils atteignent désormais le taux cumulé de 37,5%, alors que les États-Unis en constituent le premier débouché (près de 20% des exportations du secteur, soit environ 3,2 Md USD). D'autres produits manufacturés déjà taxés à 25%

(24,2%). Les deux chiffres ne sont donc pas contradictoires.

¹ Les 23,1% du MDIC ne comptent que les nouvelles surtaxes 301 (12,5% et 25%), alors que les 48,7% de la CNI incluent aussi les droits sectoriels 232

subissent le même cumul : meubles, bois et dérivés, chaussures, habillement et éthanol. La nouvelle surtaxe de 12,5% frappe par ailleurs, à ce seul taux, certains produits minéraux, matériaux de construction, huiles essentielles et produits de parfumerie, ainsi qu'une partie des produits de la pêche. Le sucre reste soumis à la seule surtaxe de 25%, tandis que plusieurs secteurs stratégiques demeurent exemptés : le café, la viande, les aéronefs, le jus d'orange, les fruits, la fonte brute, une grande partie de la cellulose et certains produits chimiques.

En réponse, le gouvernement brésilien a lancé une troisième phase du programme Brasil Soberano, dotée de 18,5 Mds BRL (3,2 Md EUR), afin de soutenir les entreprises exportatrices les plus exposées (voir brèves du 23 juillet). Le dispositif, financé par le Trésor et la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), prévoit principalement des prêts bonifiés destinés à préserver la trésorerie, financer l'investissement, l'innovation et la diversification des marchés, au bénéfice notamment des secteurs de l'acier, de l'aluminium, de l'automobile, du bois et du sucre. En parallèle, le gouvernement privilégie une réponse diplomatique et économique, combinant soutien aux entreprises, poursuite des négociations avec les Etats-Unis, diversification des débouchés et préparation d'un éventuel recours devant l'OMC, tout en écartant à ce stade des mesures de rétorsion immédiates.

Le TCU relève une exécution inégale des priorités gouvernementales, avec

de forts retards dans la santé et le Novo PAC

Le Tribunal des comptes de l'Union (TCU) a dressé un bilan contrasté de la mise en œuvre des politiques prioritaires inscrites au Plan pluriannuel (PPA) 2024-2027. En 2025, seules 50,1 % des cibles associées aux objectifs spécifiques du PPA et 45,1 % des livraisons prévues ont été intégralement atteintes. Cette évaluation, qui couvre notamment la santé, les infrastructures, l'éducation, l'emploi, la lutte contre les inégalités et la déforestation, a contribué à l'approbation avec réserves des comptes publics de 2025.

L'évaluation distingue les « objectifs spécifiques », qui correspondent aux résultats recherchés par les politiques publiques, et les « livraisons », c'est-à-dire les biens et services devant permettre leur réalisation. Cette distinction illustre l'écart persistant entre la programmation budgétaire, l'exécution financière et les résultats effectivement obtenus. Sur l'ensemble du PPA, 10,4 % des objectifs et 20,8 % des livraisons n'ont même pas atteint la moitié de leur cible annuelle. Le TCU a estimé que les instruments de planification orientent insuffisamment l'allocation et l'exécution des ressources fédérales.

La santé concentre les principales difficultés puisque seuls 16,7% des objectifs spécifiques ont été intégralement atteints, contre 42% des livraisons. Aucun des objectifs primaires n'a atteint sa cible, tandis que l'attention spécialisée, qui couvre notamment les actes hospitaliers et les traitements complexes, n'en a rempli que 20%. Ces deux programmes disposaient d'une enveloppe cumulée de 163 Mds BRL (27,9 Md EUR),

représentant 63% des dépenses fédérales de santé en 2025. Sur les 1 800 unités de soins primaires dont la construction était prévue dans l'année, seules sept avaient été livrées, tandis qu'aucune des 2 500 unités devant recevoir des équipements stratégiques n'avait été équipée.

Le Novo Programa de Aceleração do Crescimento (Novo PAC) présente également une exécution limitée. Seuls 23,1 % des livraisons prévues ont atteint leur cible, soit la proportion la plus faible parmi les priorités examinées, tandis que 45,5 % des objectifs spécifiques ont été remplis. Le programme a pourtant mobilisé environ 50 Mds BRL (8,6 Md EUR) en 2025. Dans certains programmes placés sous la compétence du ministère des Villes, le rythme actuel d'exécution impliquerait jusqu'à dix années pour mobiliser les ressources correspondant aux contrats déjà signés.

À l'inverse, l'éducation de base affiche une exécution plus favorable, avec 58,3 % des objectifs spécifiques et 50 % des livraisons intégralement atteints. La lutte contre la déforestation obtient également des résultats relativement supérieurs à la moyenne, avec 53,5 % des objectifs spécifiques et 58,4 % des livraisons atteints.

Le TCU identifie six facteurs à l'origine de ces résultats : la fragilité du calibrage des cibles, l'exécution budgétaire tardive liée au retard dans l'approbation du budget fédéral de 2025, la faible capacité à convertir les ressources en livraisons physiques, les capacités techniques limitées de certains États et municipalités, la dépendance croissante aux amendements parlementaires et

l'insuffisance du suivi de gestion. Ces contraintes sont particulièrement marquées dans les domaines de santé et du Novo PAC, dont la mise en œuvre repose principalement sur des transferts fédéraux et sur la capacité d'exécution des collectivités.

Etude économique & financière

Au Pará, la bioéconomie veut rendre la forêt debout plus rémunératrice que sa destruction

Au Pará, la bioéconomie est présentée comme la meilleure chance de rendre la forêt « debout » plus rémunératrice que sa destruction. Les interlocuteurs rencontrés lors d'une mission à Belém (Pará) du 19 au 22 juillet — autorités de l'État, SUDAM, Banco da Amazônia, coopératives locales et chercheurs de l'Université fédérale du Pará (UFPA) — partagent un même diagnostic : la conservation ne pourra durer que si l'usage durable de la forêt procure des revenus suffisamment importants et stables à ses habitants. Huit mois après la COP30, organisée à Belém en novembre 2025, cette ambition structure la politique de l'État, à travers le PlanBio et le Parc de la bioéconomie : il ne s'agit pas de sanctuariser l'Amazonie en excluant les populations, mais de créer une économie capable de concurrencer l'élevage extensif, l'exploitation illégale du bois et les monocultures qui reposent souvent sur la dégradation et la conversion des sols.

La définition paraense privilégie ainsi une « bioéconomie de la socio-biodiversité », décrite comme une économie millénaire plutôt que comme un secteur nouveau. En effet, les sociétés autochtones amazoniennes ont, depuis des siècles, récolté, cultivé et transformé des ressources forestières selon des formes de gestion compatibles avec le maintien d'une forte diversité biologique. Cette approche place les savoirs locaux, la diversité culturelle et le partage de la valeur au cœur du modèle. Elle se distingue des définitions de l'OCDE ou de l'Union européenne, qui englobent plus largement l'ensemble des activités fondées sur les ressources biologiques, les biotechnologies et la transformation de biomasse. La stratégie nationale brésilienne tente de réconcilier ces visions en associant innovation scientifique, développement industriel, connaissances traditionnelles, inclusion sociale et usage régénératif des ressources naturelles.

Le poids de cette économie est significatif mais mal mesuré, car une grande partie des transactions échappe aux statistiques fiscales car elles font partie de l'économie informelle. Selon le gouvernement de l'État, des estimations avec des données anciennes situaient la bioéconomie autour de 3,5 à 4% du PIB du Pará ; les autorités estiment qu'elle pourrait désormais approcher 5%. La Fapespa (fondation publique de soutien à la recherche en Amazonie) évalue à environ 13,5 Md BRL (~2,2 Md EUR) la valeur brute de production (VBP) des filières de la socio-biodiversité en 2021, soit 3,2% de la VBP totale du Pará. L'étude évoque près de 270 000 emplois directs. Dans la filière du manioc, sur quelques 7 Md BRL (~1,2 Md EUR) de production estimée, seulement

10 M BRL ont donné lieu à des factures légales, soit 0,2%. Une étude antérieure de The Nature Conservancy et de la BID évaluait en 2019 à 5,4 Md BRL la valeur ajoutée de trente produits et à 224 000 les emplois associés.

L'agro-extractivisme et la multiculture constituent le cœur productif de cette bioéconomie de la socio-biodiversité.

L'agro-extractivisme combine la collecte et transformation de produits forestiers — fruits, noix, huiles ou fibres — la pêche artisanale et les cultures de plantes endémiques ou adaptées au biome ; la multiculture associe plusieurs espèces et plusieurs cycles de récolte sur un même territoire, à l'opposé de la monoculture. Cette diversification réduit le risque climatique et commercial, étale les revenus au cours de l'année et maintient davantage de fonctions écologiques. Elle ne garantit toutefois pas, à elle seule, la conservation : l'accès sécurisé au foncier et aux ressources, le contrôle de la déforestation, des plans de gestion crédibles et une rémunération suffisante restent indispensables.

Les systèmes agroforestiers (SAF) traduisent concrètement le principe de multiculture en associant arbres, cultures vivrières et espèces fruitières dans plusieurs strates. À Tomé-Açu (municipalité du nord-est de l'État, à environ 200 km au sud de Belém), des producteurs d'origine japonaise ont adopté ce modèle après l'effondrement, à partir de la fin des années 1950, de la monoculture du poivre touchée par une maladie provoquée par des champignons du sol (fusariose). Les SAF de la région

combinent notamment cacao, açaí, cupuaçu, bananier et essences forestières : les espèces à cycle court procurent des revenus rapides, tandis que les arbres fruitiers et forestiers constituent des actifs de plus long terme. Outre la diversification économique, ces systèmes améliorent la couverture des sols, favorisent la restauration de parcelles dégradées et contribuent au stockage de carbone. Leur diffusion demeure néanmoins exigeante en assistance technique, en plants de qualité, en crédit de long terme et en organisation collective.

Au Pará, le manioc, la pêche, l'açaí et le cacao forment les principales filières de la bioéconomie, auxquelles s'ajoutent la noix du Brésil, le cupuaçu, le miel et diverses huiles et plantes aromatiques.

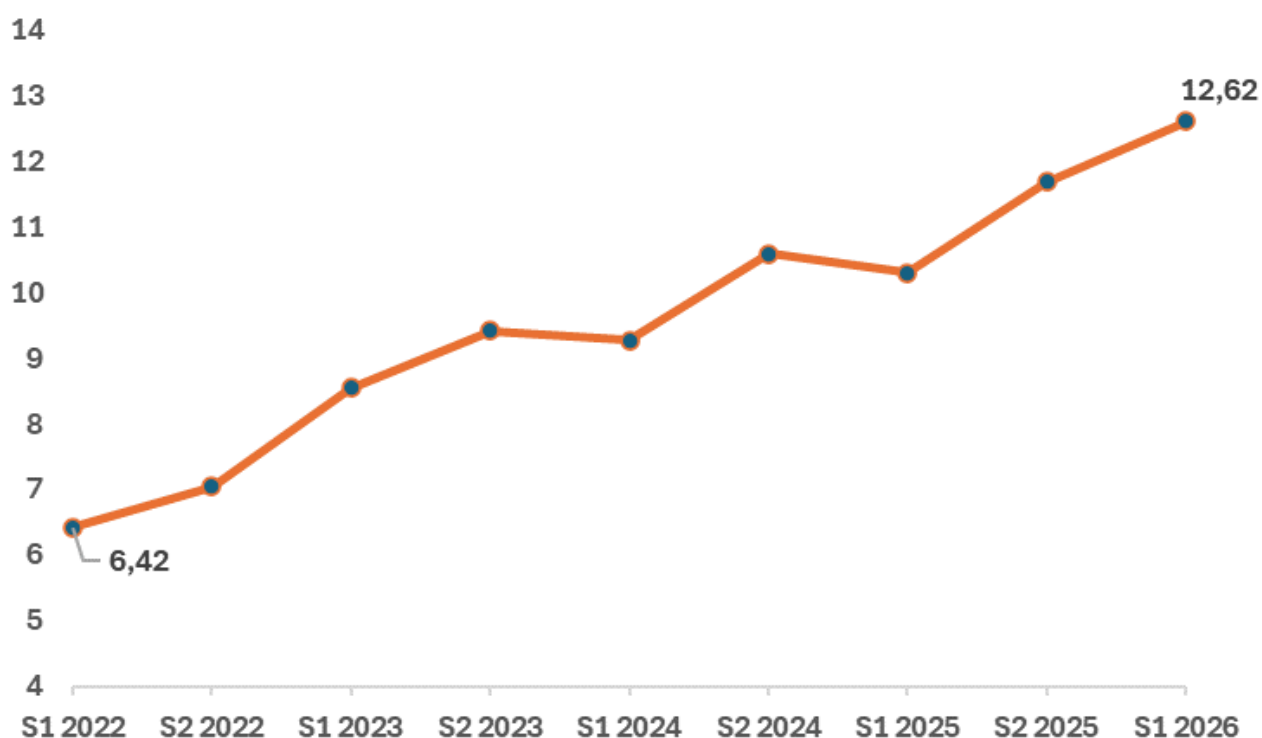
Dans le périmètre retenu par la Fapespa pour 2021, le manioc représentait environ 7 Md BRL de VBP, la pêche et l'aquaculture 2,7 Md BRL et l'açaí près de 1,5 Md BRL. Le Pará est également resté de peu le premier producteur brésilien de cacao en 2024, devant Bahia, avec environ 137 500 tonnes. En outre, le pirarucu (poisson amazonien) illustre le potentiel des pêches gérées collectivement, lorsque les quotas, la surveillance locale et la traçabilité permettent de préserver les stocks tout en rémunérant les communautés. La variété de ces produits est une force, mais leurs chaînes restent très hétérogènes : certaines disposent déjà de marchés nationaux ou internationaux (açaí, cacao), tandis que d'autres sont vendues brutes (à l'image du manioc), dans des circuits courts et informels.

L'innovation porte autant sur la productivité et la qualité que sur l'utilisation des déchets. Le noyau d'açaí est notamment valorisé comme combustible industriel : plus de 60 000 tonnes ont été utilisées en 2024 pour alimenter des fours de cimenterie, en substitution partielle aux combustibles fossiles. D'autres projets de valorisation incluent la production du papier à partir des fibres de manioc ainsi que la production de bio-charbon, de substrats agricoles, de bioproduits et de matériaux divers.

L'amélioration du niveau de vie dépend surtout de la productivité globale des chaînes de production et de la part de valeur conservée localement. Or les producteurs restent souvent attachés au segment le moins rémunérateur : dans la chaîne de la noix du Brésil, les collecteurs ne reçoivent que 2,94% de la valeur finale du produit transformé et le maillon local formé par les collecteurs et leur organisation n'en retient que 4,13%. Le cumaru, d'où on extrait un arôme connu comme la vanille brésilienne, illustre l'autre versant du problème : sa valeur augmente d'environ 330% lors de l'industrialisation, mais celle-ci est réalisée hors de l'Etat du Pará. Augmenter les rendements ne suffira donc pas à accroître les revenus issus de la bioéconomie. Il faut aussi améliorer la qualité, le stockage, la logistique et la traçabilité, financer des unités locales de transformation, renforcer les coopératives et sécuriser les débouchés.

Graphique de la semaine

Les dépenses des Brésiliens à l'étranger en Md USD ont presque doublé depuis 2022



Source: Banco Central do Brasil (BCB)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasilia.

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Léo Portier (Adjoint), Pierre Bourgeois (stagiaire).

Abonnez-vous : leo.portier@dgtresor.gouv.fr